

Les citoyens éclairés
16 impasse Marcel Cerdan
56600 Lanester

AR n° 1A 1474265330 1

à l'attention de Mr Christophe Mirmand
Préfet de la région Bretagne
Mr Raymond Le Deun, préfet du Morbihan
Mr Eric Szymczac, commandant des pompiers
Mr Nicolas Hulot ministre de la transition
écologique
Agence Nationale des Fréquences (ANFR)
associations de consommateurs,

Lanester le 16 décembre 2017

Monsieur,

Je tiens à vous faire parvenir la liste d'incendies déclarés ci-dessous dans la presse. Tous les incendies ne sont pas répertoriés, et je n'ai certainement pas la liste exhaustive du réel, mais celle-ci permet toutefois de se poser un certain nombre de questions, du moins nous l'espérons.

1 <http://www.ouest-france.fr/bretagne/lorient-56100/lorient-dans-la-nuit-le-transformateur-s-enflamme-4784833>

Lorient. Dans la nuit, le transformateur s'enflamme

Publié le 06/02/2017

Un feu, d'origine accidentelle, est survenu dimanche vers 23 h. Obligeant 120 locataires à quitter temporairement leurs logements.

Dimanche soir, vers 23 h, un transformateur électrique appartenant à un collectif situé au 15, rue Armand Guillemot dans le quartier de Lanveur, a pris feu accidentellement. L'incendie a rapidement été contenu au local technique par les pompiers de Lorient.

Evacuation temporaire de deux bâtiments, Saint-Maudé 1 et 2, (64 locataires chacun) ont été temporairement évacués. Ils ont pu regagner leurs logements vers 1 h 30.

Lorient: 150 foyers dans le noir à Lanveur

7 février 2017

par [JAIME Radio](#)

La faute à un incendie, qui s'est déclaré dimanche soir dans un transformateur électrique de la rue Armand-Guillemot, à Lorient. Si les flammes ont légèrement endommagé la façade d'un immeuble voisin, elles ont surtout provoqué des dégâts sur le réseau de distribution d'électricité. Plusieurs dizaines de locataires ont été évacués ponctuellement dans la nuit de dimanche à lundi. Les techniciens d'Enedis ont dû couper l'alimentation, privant ainsi de courant près de 150 habitations du quartier. Les foyers concernés sont restés sans électricité pendant toute la journée d'hier. Un nouveau transformateur provisoire a été installé.

Suite à notre questionnement sur la cause auprès de la société Enedis, un certain monsieur Pichon (il y a beaucoup de Mr ou Mme Pichon chez Enedis...) m'a appelé le vendredi 21 juillet à 8h30 pour me dire qu'ils n'en connaissaient pas la raison ; ensuite Mr Bernard Laurans m'a informée dans un courrier qu'il y a avait eu un court-circuit. Fort heureusement celui-ci est arrivé le soir, si la chose s'était passée la nuit, cela aurait pu être catastrophique.

2 <http://www.letelegramme.fr/morbihan/lanester/debut-d-incendie-au-mc-donald-s-un-employe-incommode-08-03-2017-11426521.php#Ggwllq2zHmOD4V6h.99>

Début d'incendie au Mc Donald's : un employé incommodé

Publié le 08 mars 2017

Un problème dans un tableau électrique est à l'origine d'un début d'incendie dans le MC Donald's situé près du rond-point de Lann-Sévelin lundi soir, vers 23 h 30. Le restaurant a été évacué le temps de l'intervention des pompiers d'Hennebont. Un employé a été légèrement intoxiqué par les fumées, mais son état n'a pas nécessité d'hospitalisation. L'intervention s'est terminée peu après minuit.

Mesuré au compteur + de 2000 volt/mètre et lorsque j'ai sollicité le 9 novembre 2017 les cabinets d'huissiers lorientais (Mener & Pruvot, ABC huissiers, et SCP huissiers), la mesure est passée soudainement à 4 volt/mètre de façon inexplicable. Ceci a été filmé et transmis au défenseur des droits (pas de nouvelles...) aux associations de consommateurs locales (pas de nouvelles...) aux députés et sénateurs (pas de nouvelles...).

3 <http://www.letelegramme.fr/morbihan/lorient/incendie-a-kerfichant-importants-degats-dans-un-studio-28-04-2016-11047562.php>

Incendie à Kerfichant : importants dégâts dans un studio

Publié le 28 avril 2016

Ce sont des voisins qui, alertés par leur propre détecteur de fumée, ont prévenu les secours. Un incendie s'est déclaré, hier, peu après 18 h, dans un appartement situé au deuxième étage d'une résidence récente, au 8, rue Xavier-Allainguillaume, à proximité de la clinique mutualiste. Le studio était alors inoccupé. Les flammes ont provoqué d'importants dégâts à l'intérieur, mais les pompiers de [Lorient](#), assistés de ceux de Ploemeur, venus avec deux échelles et une vingtaine d'hommes, sont parvenus à maîtriser le sinistre et éviter sa propagation. Ils sont passés par une baie vitrée. Un problème électrique pourrait être à l'origine du sinistre. Le couple qui occupe les lieux est arrivé un peu plus tard. Il devait trouver une solution d'hébergement puisque l'appartement est inhabitable.

Mesuré sur les contacts électriques extérieurs (interphone) + de 2000 volt/mètre le 14 décembre 2017.

4 <http://www.ouest-france.fr/bretagne/plouay-56240/plouay-un-compteur-electrique-prend-feu-4978719>

Plouay. Un compteur électrique prend feu, des riverains évacués

Modifié le 09/05/2017 à 14:22 | Publié le 09/05/2017 à 11:57

Mardi peu après 6 h du matin, un feu s'est déclaré au 29, rue des Alliés à Plouay. La cause ? L'explosion d'un compteur électrique. Une personne a été électrisée, une autre intoxiquée.

Mardi peu après 6 h du matin, un feu s'est déclaré au 29, rue des Alliés, dû à l'explosion d'un compteur électrique. L'appartement était occupé par une personne qui a été intoxiquée et hospitalisée au centre hospitalier Bretagne Sud de Lorient, ainsi qu'une autre personne électrisée.

Un périmètre de sécurité mis en place

Compte tenu des risques, les pompiers ont évacué une maman et son bébé d'un autre appartement pour les mettre en sécurité. Une bonne partie de la rue des Alliés a été impactée, un périmètre de sécurité a été mis en place.

« **Au début de notre intervention, on sentait une odeur de gaz** », indiquent les pompiers. Ce sinistre a nécessité l'intervention des corps de sapeurs-pompiers de Plouay, Hennebont, Lorient, le chef de colonne de Ploemeur, le SMUR, la gendarmerie, les services d'Enedis et de GRDF. Le maire Jacques Le Nay était également sur place.

Les causes du sinistre étaient inconnues à cette heure.

Pas d'accès au 29 de la rue, mais mesuré le jeudi 14 décembre 2017 sur le lotissement derrière « ty Calvez » + de 2000 volt/mètre.

5 <http://www.ouest-france.fr/bretagne/auray-56400/auray-depart-de-feu-contenu-aux-finances-publiques-515345>

Auray. Départ de feu contenu aux Finances publiques

Publié le 24/07/2017 à 14:39

Les pompiers ont été appelés vers 13 h 20 pour un départ de feu aux Finances publiques à l'angle de la rue du Levenant et de la rue du Penher.

Les pompiers ont déployé un gros dispositif après un départ de feu aux Finances publiques vers 13 h 20. Un feu électrique dans un sous-sol serait à l'origine du sinistre. La grande-échelle, 2 camions-citernes, un véhicule de chef de groupe et les gendarmes étaient encore sur place vers 14 h 15. Les employés ont été évacués sur le parking.

6 <https://www.ouest-france.fr/bretagne/lorient-56100/lorient-un-feu-dans-le-local-d-une-entreprise-du-port-de-peche-5220828>

Lorient. Un feu dans le local d'une entreprise du port de pêche

Publié le 3 septembre 2017

Un incendie a eu lieu cet après-midi dans l'entreprise Johnson controls industries. Il n'y a pas de blessés.

Il s'agirait d'un problème d'origine électrique. Ce dimanche, vers 15 h 30, les pompiers ont été appelés pour un incendie qui a eu lieu dans un local de Johnson controls industries, entreprise spécialisée dans le froid industriel, rue Maurice-Le Léon. Il n'y a pas eu de blessé.

D'importants moyens de secours

De nombreux moyens de secours sont allés sur place. Le sinistre est circonscrit à un petit périmètre, - le feu s'est propagé à des archives papiers -, mais va avoir une incidence sur l'activité de l'entreprise et pourrait, selon les pompiers, entraîner une période de chômage technique d'une journée pour sept employés.

Mesuré sur le réseau intérieur (prise) + de 2000 volt/mètre le 14 décembre 2017.

7 http://www.letelegramme.fr/morbihan/lanester/lanester-incendie-au-magasin-casa-05-11-2017-11729013.php?xtor=EPR-3-%5Bquotidienne%5D-20171106-%5Barticle%5D&utm_source=newsletter-quotidienne&utm_medium=e-mail&utm_campaign=newsletter-quotidienne

Lanester. Incendie au magasin Casa

Publié le 05 novembre 2017 à 11h30

Le magasin Casa de Lanester (56) a été la proie des flammes ce dimanche matin. Le feu s'est déclaré à l'intérieur de cette enseigne d'ameublement et de décoration situé dans la zone d'activités du Géant de Lanester (rue Andrei-Sakharov).

Seize pompiers mobilisés

A leur arrivée, vers 7 h 45, les pompiers ont constaté qu'un certain nombre de vitres de la façade étaient brisées, probablement sous l'effet de la chaleur. Cela a facilité les opérations d'extinction de l'incendie, qui ont pu être menées de l'extérieur. Le feu a rapidement été maîtrisé et est resté circonscrit à l'intérieur du magasin.

Les seize pompiers mobilisés ont ensuite procédé à la ventilation du bâtiment. Le magasin étant fermé le dimanche, personne ne se trouvait à l'intérieur du bâtiment lorsque l'incendie s'est déclaré. Un incendie qui, selon les premiers éléments, serait d'origine accidentelle. Il s'agit maintenant de chiffrer les dégâts et remettre le magasin en état.

Casa. Un incendie d'origine accidentelle

Publié le 10 novembre 2017

L'incendie qui a en partie détruit le magasin Casa est d'origine accidentelle. Les investigations, menées par la police, ont conduit à cette conclusion. C'est le visionnage de la vidéo de surveillance du commerce qui a permis aux enquêteurs de préciser les causes du sinistre. Il aurait été provoqué par des étincelles produites à la suite de l'explosion d'un spot. L'incendie, qui avait pris à l'intérieur de la surface commerciale sans se propager vers l'extérieur, s'était déclaré dimanche dernier, vers 7 h 45, dans l'enseigne d'ameublement et de décoration située dans la zone d'activités du Géant. Le feu avait été rapidement circonscrit par les sapeurs-pompiers. Toutefois, il avait occasionné d'importants dégâts matériels, détruisant une partie de la collection de Noël mise en place quelques jours auparavant.

Mesuré le 9 novembre 2017 et le 20 novembre au compteur + de 2000 volt/mètre alors qu'il y a 4 volt/mètre sur le bloc de magasins suivant. Par contre, le magasin « Cuir center » qui jouxte affiche également + de 2000 volt/mètre et a eu un début d'incendie en juillet 2017. Il n'y a pas eu d'article dans la presse. Le magasin de surgelés « Picard » qui fait partie du même bloc a eu des soucis électriques récemment. On y mesure également + de 2000 volt/mètre.

8 <http://www.letelegramme.fr/morbihan/le-faouet/le-faouet-un-couple-transporte-a-l-hopital-apres-une-explosion-28-09-2017-11681416.php>

Le Faouët. Une maison soufflée en plein centre du bourg

Publié le 28 septembre 2017 à 07h11

Les habitants du Faouët (56) ont été réveillés par une explosion à 3h25, ce jeudi. Celle-ci a soufflé la maison, qui n'a plus de façade, et a eu un impact sur les habitations avoisinantes dans un rayon de 50 m.

Dépêchés sur place, 52 pompiers, venus de 14 centres de secours du département, ont maîtrisé l'incendie lié à l'explosion et porté secours aux voisins. D'après les premiers témoignages, la maison était inoccupée au moment des faits.

L'une des victimes a été conduite à l'hôpital du Scorff, à Lorient. Trois autres personnes des maisons voisines ont aussi été prises en charge et devront être relogées.

Après sécurisation de la zone, ce sont les équipes cynophiles de la section recherche et sécurité qui sont intervenues dans la matinée dans les décombres de la maison. Une équipe sauvetage et risques technologiques était aussi sur place pour tenter de définir l'origine de cette explosion.

La maison mitoyenne est équipée d'un compteur linky donc forcément du CPL qui passe chez le voisin (300m de portée minimum). L'explosion est venue de la chaudière fuel/bois. Celle-ci était probablement équipée d'un démarrage électrique, comme la plupart des chaudières ; pas de rapport publié dans la presse pour l'instant...

9 <http://www.letelegramme.fr/morbihan/ploemeur/restaurant-l-armando-feu-de-compteur-electrique-en-plein-service-25-11-2017-11754936.php>

Restaurant l'Armando : feu de compteur électrique en plein service

Publié le 25 novembre 2017

Les pompiers de Ploemeur sont intervenus, hier midi, à l'Armando, un restaurant situé à Saint-Mathurin, pour un feu qui s'était déclaré sur le compteur électrique. Un incendie survenu à l'extérieur de l'établissement mais en plein service, obligeant le gérant à interrompre le déjeuner, laissant ses clients sur leur faim.

Mesuré au compteur recouvert d'une bâche de protection + de 2000 volt/mètre le 9 décembre 2017.

10 <http://www.letelegramme.fr/morbihan/lorient/kergroise-un-moteur-industriel-en-feu-07-12-2017-11770595.php>

Kergroise : un moteur industriel en feu

Publié le 07 décembre 2017

Un incendie s'est déclaré sur un moteur industriel, hier, peu avant 11 h, au sein de l'entreprise « Kergroise Distribution », sur la zone portuaire de Lorient. 23 sapeurs pompiers de la caserne locale se sont rendus sur place pour maîtriser le feu qui n'a occasionné aucun autre dégât, ni blessé. Une bonne collaboration entre l'exploitant et les hommes du feu a permis de circonscrire le sinistre. La situation est rentrée dans l'ordre vers 12 h 30.

Mesuré sur l'entrepôt + de 2000 volt/mètre au compteur et sur le réseau intérieur (bureaux, vestiaires) ainsi que dans la « maison mère » Agence Maritime Lorientaise (compteur, réseau intérieur) vendredi 8 décembre 2017.

Incendies en Bretagne : des compteurs Linky seraient-ils en cause ?

Publié le 19 juillet 2017

Selon une directive Européenne datant de 2009, 80% des foyers européens devront être équipés d'un compteur électrique communicant en 2020. En France, 35 millions de compteurs "intelligents" Linky seront installés malgré les risques provoqués par les ondes radioélectriques impactant la sécurité et la santé des abonnés : incendies, cancers, tumeurs cérébrales, avec le risque pour les personnes exposées de devenir électro-sensibles. Sans compter l'augmentation fulgurante des factures d'électricité (plus de 500 % parfois) ainsi que l'intrusion dans la vie privée que permettent ces compteurs.

Le 18 juillet 2017, le journal en ligne ouest-france.fr rapportait les dégâts provoqués par de violents orages sur le Morbihan, dont des incendies de maisons dus à des compteurs électriques, sans préciser toutefois s'il s'agissait ou non de compteurs Linky :

<< Feux de compteurs électriques, inondations de caves, foudre tombée sur des maisons... Ces premiers orages d'été ont fait des dégâts parfois importants en Morbihan.

Placé en vigilance jaune, le Morbihan a été sujet à un important épisode orageux ce mardi 18 juillet. Entre 9 h 30 et 15 h 00, un total de 272 sapeurs-pompiers a été engagé afin d'assurer les 42 interventions, dont la majorité était liée à des feux de compteurs déclenchés par la foudre. (...)

Une maison brûlée à Pluvigner

À partir de ce moment, les alertes s'enchaînent. La plus importante concerne Pluvigner. Le compteur électrique d'une maison située au lieu-dit Minio-Braz prend feu. L'incendie se propage rapidement à toute la bâtisse. Les propriétaires n'étaient pas chez eux à ce moment-là.

Quelques instants plus tard, scénario identique dans une autre maison de la commune. Mais ce coup-ci, l'embrasement de la demeure a pu être évité grâce à l'intervention de son propriétaire muni d'un extincteur. Le feu était éteint à l'arrivée des pompiers. >>

Bien que l'article ne précise pas si des compteurs Linky sont à l'origine de ces incendies, l'on sait que les câbles du réseau électrique ne sont pas adaptés à l'acheminement des radiofréquences.

CI-dessous quelques extraits de différents rapports concernant les incendies :

"Les fréquences radio CPL par lesquelles chaque compteur Linky communiquera avec le poste de transformation (« en amont ») seront également injectées en continu dans les logements, dans l'ensemble des câbles et fils électriques, ainsi que dans tous les appareils électriques (« en aval »). Le niveau d'exposition continue aux ondes radioélectriques de l'ensemble de la population augmentera considérablement partout : dans les domiciles, les lieux de travail, les espaces collectifs.

Actuellement au nombre de 60.000 chaque année en France, ces incendies qui font 200 morts et 4.000 blessés (!) sont causés par des points de chauffe sur les circuits électriques de 50 hertz. L'ajout de radiofréquences dans ces circuits électriques 50 hertz augmentera inéluctablement le nombre de ces incendies. Qui sera civilement responsable des décès consécutifs à ces incendies supplémentaires évitables ?

Ce qui permet indubitablement de prendre très au sérieux ce risque d'incendie, ce sont les nouvelles conditions générales de vente diffusées par EDF le 15 juillet 2015, qui s'appliquent à tous ses clients, exonérant EDF et ERDF de toute responsabilité en cas d'incendie. Il est de surcroît stipulé que même dans le cas où la responsabilité d'ERDF serait engagée, les victimes n'auront que deux mois pour le prouver et lui demander réparation. Et si elles sont dans l'impossibilité de le faire, elles seront considérées comme responsables de l'incendie provoqué par les radiofréquences du Linky, alors même que les câbles électriques ne sont pas prévus pour transporter des radiofréquences !" (Annie Lobé, journaliste scientifique indépendante)

"On note d'ailleurs que le risque lié à l'augmentation d'harmoniques par le CPL aux fréquences spécifiques du Linky ne semble pas avoir été étudié, compte tenu des nouveaux équipements polluants en matière d'harmoniques, dont les foyers sont aujourd'hui équipés; et que leurs effets potentiels(notamment l'effet Joule, qui génère des échauffements) ne semblent pas avoir été pris en compte, ni le plan sanitaire ni même sur le plan technique.

L'effet de ces harmoniques est pourtant l'une des explications possibles aux multiples pannes «inexpliquées» qui ont été constatées." (analyse juridique de la note Ravetto fev 2016)

"Actuellement, EDF n'ayant pas l'autorisation d'être opérateur de télécommunications, le CPL "outdoor" n'existe qu'au point de vue expérimental." (étude CPL 2005 Prof Duris)

Il nous paraît primordial de relier les faits et les mesures réalisées ; Pourquoi sur certains réseaux trouvons-nous cette mesure de + de 2000 volt/mètre ? Pourquoi sur d'autres 4 volt/mètre ?

Pourquoi justement trouvons-nous cette mesure sur des lieux où il y a eu des incendies ? 2 ou 3 cas, on pourrait considérer cela comme une coïncidence, là nous avons quand même 7 cas où cette mesure a été retrouvée : + de 2000 volts, ça veut dire combien ? Nous estimons qu'il est urgent de faire ces mesures sur différents points du réseau équipé de linky, et demandons un moratoire d'urgence car nous estimons que nos vies et nos foyers sont en péril avec ce système linky. Qu'enedis arrête de nous dire que son compteur n'émet rien... cacher la vérité c'est mentir... Le problème technique vient plus du CPL injecté que du compteur lui-même.

Nous avons posé la question le 4 décembre à Mr Bernard Laurans, Directeur Régional d'Enedis : quelle mesure de champ électrique pouvons nous trouver sur le réseau domestique lorsqu'il y a un compteur linky intégré dans le système linky. Pas de réponse à ce jour.

Quel est également l'ampleur de la mesure du champ électromagnétique, mesuré en micro teslas sur les réseaux ? Des mesures ont été faites avec la CRIIREM pour Enedis, comment se fait-il qu'elles ne soient pas publiées ?

Les deux expérimentations d'Indre et Loir et de Lyon ne font état d'aucun rapport sanitaire ; est-ce alors une expérimentation ?

La totalité des appareils grillés n'a pas été relevée puisque nous connaissons des personnes en Indre et Loir qui n'ont jamais déclaré les appareils grillés ? Quel protocole a été mis en place ? Une personne sur Lyon ne savait pas qu'elle était dans une expérimentation et qu'elle avait un compteur linky et du CPL dans ses câbles.

Nous avons été également contactés par une personne dont le fils était dans une expérimentation sur le CPL du linky à Bordeaux ; Nous n'avons jamais vu de publication sur le sujet, ni sanitaire, ni matérielle.

Nous déplorons qu'il n'existe aucune réglementation des institutions de l'état sur le CPL de nos réseaux électriques qui ne sont pas faits pour recevoir ce genre de signaux. Nous avons interpellé sans réponse Mme Marisol Touraine à ce sujet lorsqu'elle était ministre. Avec le Courant Porteur en Ligne, les informations peuvent circuler d'une habitation à l'autre, une personne équipée d'un ordinateur et logiciel adéquat pourrait très bien recueillir les données de ses voisins.

Beaucoup de questions, un forcing inacceptable, génère un refus net de ce compteur que l'on veut nous vendre (puisque EDF comme Enedis fonctionne avec nos deniers). On nous le dit gratuit, nous le payons déjà via les taxes de nos factures.

Mettre au rebut des compteurs en très bon état de fonctionnement relève de l'obsolescence programmée, condamnée par l'Union Européenne.

Beaucoup de raisons de le refuser.

C'est donc devant la justice que nous irons défendre nos biens et nos vies.

Recevez Monsieur le Préfet, nos salutations citoyennes,

La présidente, Danièle Bovin